

Présents : Bernard ANDRE, Jean-Pascal CHABERT, Marie-Hélène CHABERT, Marie-Hélène COSTE, Chantal EMPEREUR, Gisèle GAIDE, Simone GAIDET, Alain MACHET, Colette MAITRE, Jean-Yves MONNERET, Joseph MOUGEL, Philippe PONCET, Albert REVIAL, Valérie ROUSSE.

Ainsi que Danielle BERTHIER, Jean-Marie BERTHIER (Ecrivain), René BOITTE (La Savoie), Xavier BONNET-EYMARD (Maire de la Côte d'Aime), Christine CLEMENT (Service culturel de la Mairie de Bourg-St-Maurice), Dominique JANNOT (CBE – animateur du CLD), Ginette FATTET, Véronique GENSAC (Maire de Valezan, Communauté de communes du Canton d'Aime), François LAMIAUX (Groupe folklorique), Edith LUBOZ, Alain MANCEAU (musicien), Karine MUGNIER (Chargée de mission Patrimoine-Culture de l'APTV), Marie-Louise PLASSIARD, Jean ROBINO (Maison des Arts d'Aime), Philippe SIMILLE (Artiste peintre), Janjak STATKUS (Maison des Arts d'Aime).

Excusés : Anne-Marie ARPIN-PONT, Muriel BOUVIER-THEATE, Richard BROCHE (Maire de Macot-La-Plagne), Yves CARRET, Bernard CHAPUIS, Michel ETIEVENT, Grégory KLERSCH, Roger MACHET, Corinne MAIRONI-GONTHIER (Présidente de la Communauté de communes du Canton d'Aime), Guy MATTIS, Claude SCHILLING.

---

Alain Machet, Président du Conseil local de développement, ouvre la séance plénière du Conseil local de développement à 18h.

Il fait part à l'assemblée de l'élection du représentant des élus au sein du CLD par l'Assemblée du Pays de Tarentaise-Vanoise : il s'agit de François Dunand, Maire de Feissons-sur-Isère. Le représentant de l'APTV est statutairement Vice-Président du CLD. Le représentant de l'APTV changera chaque année (chaque canton sera alternativement représenté).

Le compte-rendu de la réunion est adopté sans remarque particulière. Alain Machet indique que le courrier récapitulatif des propositions du CLD dans le domaine des transports a été transmis au Président de l'APTV. Les remarques des membres ont été intégrées.

Alain Machet propose d'aborder le thème du tourisme estival à la prochaine séance plénière. Les documents préparatoires seront envoyés à tous préalablement. Une autre réunion sera peut-être nécessaire pour l'évaluation des actions présentées par l'APTV.

Il remercie les élus présents, en particulier les maires de La Côte d'Aime et de Valezan, également déléguée à la culture de la Communauté de communes du Canton d'Aime.

### Débat : Les artistes en Tarentaise Vanoise

A l'issue d'un tour de table, Alain Machet rappelle la demande initiale d'un membre du CLD, Jean-Pascal Chabert, de recevoir les artistes. L'objectif de la réunion est d'écouter, sans a priori, ceux-ci, entendre leurs besoins, leurs projets, et, dans la mesure du possible, les aider.

Philippe Poncet a contacté certains artistes. Il exprime des attentes, **un besoin de reconnaissance** en Tarentaise, **la volonté de se regrouper, de trouver des moyens**. Marie-Hélène Chabert relaye également la voix de plusieurs artistes.

Philippe Simille, artiste peintre professionnel installé à Valmorel. Il fait part de la nécessité d'aller loin, de sortir de la Savoie, pour gagner sa vie. La vie culturelle locale ne permet pas de valoriser la création. Il attend des actions locales fortes. **Le territoire doit pouvoir se reconnaître dans une culture locale.** Un artiste de Tarentaise expose plus facilement à Paris que dans son territoire.

Jean-Marie Berthier fait le même constat. La reconnaissance peut être internationale mais pas forcément locale... (tous deux ont cependant présenté leurs œuvres au Dôme Théâtre d'Albertville).

Albert Reval indique que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Maison des Arts de Seez peuvent soutenir certains artistes.

Philippe Poncet indique qu'il faut **susciter une demande locale de spectacles, d'œuvres et structurer les réseaux.** C'est la condition nécessaire pour avoir des artistes locaux professionnels. Il constate cependant une prise en main des scènes en stations par des artistes anglo-saxons. Il propose de rechercher des moyens pour appuyer la création, trouver des donneurs d'ordre publics et privés, afin que les artistes se consacrent plus à la création et moins à la diffusion.

Jean-Pascal Chabert est chanteur et intermittent du spectacle depuis 20 ans. Il souhaiterait pouvoir avoir **plus de temps à consacrer à la création.**

Alain Manceau s'inscrit dans des réseaux amateurs, associatifs. Le prix des prestations proposées est limité. Néanmoins, il rencontre de réelles difficultés à se faire connaître. Un "coup de pouce" sur ce plan serait le bienvenu.

Alain Machet propose qu'un fichier des artistes de Tarentaise soit créé.

Jean Robino décrit le long parcours ayant abouti à la création de **la Maison des Arts d'Aime.** Après 8 ans de travail, notamment en partenariat avec les artistes du Val d'Aoste, le projet a débouché sur la création de ce lieu permanent, avec un fort soutien des élus. Neuf types de stages sont proposés. Des aides sont espérées dans le cadre du Pays Tarentaise-Vanoise à l'horizon 2009. Cependant, les aides sont venues parce que les initiateurs du projet sont allés les chercher. Les artistes doivent se grouper pour aller chercher des aides et "s'exporter" une fois la notoriété établie.

Jean-Marie Berthier présente le principe de la "résidence d'artiste". Traditionnellement, ce sont des artistes "extérieurs" au territoire qui sont accueillis. Il propose de déroger à ce principe et **d'organiser des "résidences" réservées à des artistes locaux.** Les spectacles et les interventions dans les écoles seraient proposés aux habitants. Il insiste sur la nécessité de susciter des envies et des pratiques chez les enfants.

Simone Gaidet constate un nombre grandissant de propositions artistiques sur le territoire mais aussi **la faiblesse de la communication** faite sur cette offre. Prenant exemple sur l'envoi par mail des programmes du cinéma aux personnes ayant laissé leur adresse, elle pense que la diffusion des informations n'est pas forcément coûteuse.

Alain Machet abonde dans ce sens et rappelle le souhait du CLD dans la Charte de territoire de voir un site internet d'informations culturelles se mettre en place à l'échelle de la Tarentaise Vanoise.

Karine Mugnier, Chargée de mission Patrimoine-Culture de l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise, indique que l'APTV vient de délibérer dans ce sens. **Un dépliant recensant les événements culturels et un site internet** seront mis en place d'ici 2009.

Le formulaire de recueil des informations est disponible à l'adresse suivante (à retourner avant le 30 juin) : [http://www.tarentaise-vanoise.fr/fr/voir\\_news.asp?N=383](http://www.tarentaise-vanoise.fr/fr/voir_news.asp?N=383)

Philippe Poncet relaye la demande d'artistes visant à **créer un fonds local d'aide à la création artistique**. Il indique que l'aide pourrait consister en une dotation horaire à l'année, à destination des artistes professionnels dans un premier temps. En contrepartie, 10 à 25% du temps de travail pourrait être consacré à produire localement un spectacle, une exposition, à une intervention en milieu scolaire, dans une Maison des Arts... La **création d'une coopérative ou d'un groupement** permettrait de **mutualiser et gérer les fonds récupérés auprès des financeurs publics ou privés** et de **créer une "marque"**. Le soutien des collectivités serait recherché pour la mise en place de la structure et le démarrage du fonds local.

Janjak Statkus... suggère de **s'appuyer d'abord sur les structures locales et associations existantes avant de créer un nouvel organisme**, vorace en fonds publics.

Marie-Louise Plassiard indique que **la population locale est assez réduite en nombre** et que le touriste, est, par définition, de passage. Il faut **avancer pas à pas** en matière de nouvelles offres culturelles.

Philippe Poncet que la "coopérative d'artistes professionnels" taillée au moins à l'échelle de la Tarentaise sera un plus, qui pourra s'appuyer sur les structures existantes comme la Maison des Arts d'Aime. Il faut faire confiance aux artistes.

Gisèle Gaide fait le parallèle avec la valorisation du patrimoine architectural et historique. La création de la FACIM a favorisé **l'implication des communes et des élus**. Mais il a fallu du temps.

Pour répondre aux besoins ponctuels de spectacles des collectivités ou des structures touristiques, elle trouve intéressante l'idée d'avoir **un "interlocuteur unique"**.

Albert Revial craint que les financements espérés ne soient pas à la hauteur des espérances et appelle les porteurs du projet à la prudence.

Résumant l'avis général, Alain Machet indique que le CLD est prêt à soutenir le projet.

Il souhaite cependant **que les membres du CLD puissent se prononcer sur un projet écrit, à l'occasion de la prochaine séance**.

Clôturent la séance et remerciant à nouveau les artistes et intervenants présents, il invite tous les présents à poursuivre les discussions autour d'un buffet convivial.

La prochaine séance plénière du Conseil local de développement aura lieu **le lundi 16 juin à 18h à la Mairie de Brides Les Bains**.